

Bachir Saidou Garbar

Conflits intercommunautaires

Depuis l'arrivée au Niger, en 2014, de la secte Islamiste Boko Haram et autres groupes terroristes dont le Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), les éleveurs pasteurs du Niger ont connus, et continuent de connaître les affres de la discrimination et de la stigmatisation. Ces derniers se sont vu au fil de l'évolution de ces groupes terroristes dans la sous-région être indexés comme complices, voir même comme auteurs, de certaines attaques terroristes. Dans certains cas, des responsables politiques ont même publiquement nommé les éleveurs pasteurs comme étant responsables d'attaques, comme par exemple lors de la sortie médiatique du ministre de l'intérieur concernant l'attaque de la prison de haute sécurité de Koutoukale. Cette stigmatisation a provoqué plusieurs représailles envers les éleveurs pasteurs commises par les autres communautés avec qui pourtant jadis ils vivaient en harmonie



L'année 2017 au Niger, fut donc marquée de conflits intercommunautaires notamment les conflits entre éleveurs et agriculteurs qui, selon le Rapport d'enquête du Réseau

Bilital Maroobé (2017), ont résulté à 678 morts et 1572 blessés, dont 432 femmes et enfants.

L'année 2017 fût également entachée de graves violations des droits de l'homme envers des membres de peuples autochtones notamment les peules et les Touaregs.

Un exemple de conflit intercommunautaire est celui qui s'est passé au Village Daraï Dey (Région de Dosso) à la veille de la fête de la Tabashi en septembre 2017 entre une communauté Zarma et une communauté peule. Deux peuls sont entrés dans une boutique du village de Daraï Dey à la veille de la fête de Tabaski pour soi-disant acheter des marchandises. L'un d'eux était armée et c'était mis en retrait. Une dispute s'est déclenchée sur les prix des marchandises et le peul armé a tiré à bout portant sur le boutiquier. Après avoir entendu les coups de feu, le frère du boutiquier qui se trouvait non loin de la boutique accouru pour voir ce qui se passait. Le peuhl armé lui tira dessus et le blessa au genou. Avant que les gens du village ne viennent, les 2 peuhls avaient pris la fuite. Aussitôt la nouvelle s'est rependue un peu partout dans les villages environnants. Les Zarma se mirent à chercher les peuhls toute la nuit sans succès. Le lendemain matin à Falanzadan (Région de Banibangou, Tillabéry) les habitants avaient affirmé les avoir vu dans les parages. Un jour dans ce village un paysan qui était parti prendre du mil dans son grenier avec sa charrette asine fût intercepté par les même deux peuhls en effet qui l'ont tué et coupé en plusieurs morceaux. Il a fallu mettre les morceaux de son corps dans un sac pour pouvoir l'enterrer. Depuis cet instant une guerre ouverte s'est déclarée entre les deux ethnies qui se vouent une haine viscérale.

Trois jours plus tard Un jour les Zarma avaient attaqué un campement peulh et ont tué plusieurs pas de précision officielle donc s'abstenir d'un chiffres mais le bilan est lourd selon des rescapés une trentaine de morts: femmes, enfants, vieillards et incendié des cases. Le chef de poste de Banibangou étant informé de la situation a envoyé les gendarmes sur le théâtre des lieux, tous les zarma qui étaient sur place ont été arrêté et emprisonné.

Droits à la terre

Les droits d'accès à la terre des éleveurs pasteurs sont constamment violés, en témoigne les multiples violations flagrantes des droits des éleveurs pasteurs souffrant de la violence la plus extrême et inhumaine. C'est le cas du drame de Bangui (région de Tahoua) ou un village peulh entier a été attaqué par des agriculteurs en guise de représailles suite à un dégâts champêtre provoqués par leur bétail en novembre 2016. 18 peulh ont été tué, 43 blessés sans aucune intervention des forces de sécurités.

Un autre exemple, tiré de la requête du Coordonnateur départementale de l'Association pour la Redynamisation de l'Elevage au Niger (AREN) au Président du Tribunal de grande instance de Tillabéri, fait également référence à un dégâts champêtre occasionné par les animaux sur le champ du procureur de la République près du Tribunal de Grande Instance/Tillabéri. Les faits se sont déroulés le Mardi 24 octobre 2017 et les animaux ont été enfermés en fourrières de façon irrégulière en violation des dispositions de l'ordonnance 2010-029 sur le pastoralisme notamment en son article 46 alinéa 2 qui dispose qu' *«en cas de dégâts champêtres, les animaux en cause ne doivent en aucun cas être gardés en fourrière lorsque les propriétaires reconnaissent les faits devant les autorités compétentes»*.

L'article 49 de la même loi dispose que « *sous peine d'engager la responsabilité de la collectivité responsable de la fourrière, la sécurité, l'alimentation et la santé des animaux doivent être assurée durant leur séjour en fourrière* ».

Le maire a refusé de libérer les animaux malgré la demande des éleveurs de libérer immédiatement leurs animaux car il y a déjà des cas d'avortement au sein de ces petits ruminants qui ont passé presque une semaine dans de très mauvaises conditions. Ceci en violation flagrante des principes et dispositions nationale qui stipule que les conflits entre les éleveurs et agriculteurs sont soumis au préalable à l'appréciation d'une Commission de conciliation sur la base des informations réunies par celle-ci. Et en cas de non conciliation, le différend est tranché par les tribunaux compétents.

A titre de rappel, l'Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger (AREN) à travers sa coordination régionale de Tillabéri a recensé depuis 2009 à ce jour, dans la seule région de Tillabéri plus de 396 cas de violations collectives des droits fondamentaux documentés dont certains pendants devant les différentes instances¹.

Il est donc nécessaire que les autorités nigériennes prennent des dispositions pour qu'aboutissent la reconnaissance du droit à la propriété foncière de chaque communauté et que les associations pastorales unissent leurs énergies et mettent en place une stratégie de plaidoyer tant sur le plan national qu'international pour que les peuples autochtones au Niger aient accès au droit foncier et à une justice sociale égale à celle de toutes les autres communautés du Niger.

Quelques avancées

C'est face à une situation de plus en plus délétère et dramatique, se caractérisant par des conflits interminables que la question de l'accès aux terres et aux territoires aux peuples autochtones du Niger, a refait surface, et fait germer l'idée d'un recueil de textes sur le pastoralisme en mai 2017. Le recueil a été publié par la République du Niger à travers le Ministère de l'agriculture et de l'élevage, en partenariat avec le code rural, sous financement de la coopération suisse et le PASEL (Programme d'appui au secteur de l'élevage). Il inclut tous les textes de lois et décrets concernant le pastoralisme au Niger.

Ce recueil est pertinent car les textes et les pratiques sur le pastoralisme restent encore méconnues des éleveurs pasteurs et autres communautés.

En outre, l'on dénote quelques avancées en 2017 se caractérisant par la volonté politique des plus hautes autorités actuelles du Niger à adopté une politique nationale qui prenne en compte le caractère important et multidimensionnel du droit foncier des peuples autochtones. Ainsi, en 2017, le code rural a reçu mandat d'être le cadre politique devant régir la gestion du foncier rural, pour assurer un accès au foncier plus égalitaire et sans discrimination entre les communautés. Cela permettra aussi l'accès libre des éleveurs et des animaux aux eaux de surface relevant du domaine public de l'Etat ou des collectivités territoriales. Des voies d'accès en zone de cultures sont également ouvertes pour l'abreuvement des animaux, et leurs obstructions sanctionnées. Ces avancées majeures relatives à l'accès et aux droits au foncier pour tous constituent sans nul doute le point de départ vers une meilleure entente entre les communautés, la prévention des conflits et la cohésion sociale au Niger.

Notes et références

1. The numbers are not official but we are talking of around 30 persons killed.
2. 2017 Provisional Monitoring Report, AREN regional base in Tillabery.

Saidou Garba Bachir est journaliste et reporter photo avec une expertise sur le développement, le genre, la jeunesse et la sécurité alimentaire. Il est coordinateur de la communication et de la mobilisation pour l'Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger (AREN).

Source : IWGIA Indigenous World 2018
